

Communiqué inter-établissement

Réunis en AG le jeudi 06 janvier, les établissements mobilisés constatent avec effarement l'absence totale de sens et de cohérence dans les nouvelles mesures anti-covid mais également le manque total de transparence et de respect de la part du Ministre de l'Education Nationale.

Outrés des déclarations de Jean-Michel Blanquer sur « l'absentéisme » des enseignant.e.s (nous ne sommes pas « absents », mais malades ou en garde d'enfants malades), choqués par la coexistence de l'interdiction de boire un café debout alors que les établissements sont surpeuplés en Seine Saint Denis (cantine, couloirs, salles de permanence, CDI, salles de classe), ses membres demandent :

Pour aujourd'hui

- Des FFP2 (les mêmes que ceux portés par le Ministre qui n'est pourtant pas membre du personnel soignant),
- Des capteurs de CO2 dans toutes les salles (au risque de s'apercevoir que, non, l'aération n'est pas suffisante lorsqu'elle est possible),
- Des purificateurs d'air dans les salles,
- Des tests réguliers et encadrés,
- Recruter du personnel médico-social suffisant pour une bonne gestion des établissements,
- Une adaptation au cas par cas du protocole sanitaire en fonction de la réalité du terrain,
- Le recrutement de personnel supplémentaire pour la désinfection des locaux et du matériel partagé,
- Pourvoir les postes non remplacés.

Pour demain

- Une communication claire et officielle en amont avec consultation des équipes sur place des adaptations protocolaires avant leurs mises en place (et non pas par voie médiatique),
- Une adaptation rapide et précise des conditions d'examens et des stages,
- Une campagne de vaccination dans les établissements scolaires,
- Le maintien des autorisations d'absence (formations, ASA...),
- Les remplacements effectifs partout où c'est nécessaire via la titularisation des contractuels et l'arrêt des politiques de « non remplacement d'absences courtes »,

Pour après-demain et dans un contexte général d'abandon du service public et un mépris total des usagers mis en évidence par la pandémie, constatant que la crise Covid semble servir aux Ministres à modifier structurellement nos conditions de travail :

- L'indexation de nos salaires sur l'inflation,
- L'ouverture de postes aux concours pour la reconstruction d'un bassin de remplacements (TZR) permettant les remplacements courts,
- Le maintien des statuts spécifiques d'établissements (Zone sensible, REP, REP+, Prévention Violence...) et non leur « assouplissement »,
- Le recrutement de personnel éducatif et d'encadrement formé et en nombre suffisant,
- Un recrutement suffisant dans le pôle médico-social (un temps plein d'infirmier, assistant social et psy EN par établissement)
- La rénovation des bâtiments,
- L'allègement des effectifs (dont il a été constaté l'an dernier, en demi-jauge, qu'il permettait de fait de meilleures conditions d'enseignement et la baisse des contaminations en tous genres),
- Par conséquent, planifier la construction de nouveaux établissements.

Les quatre collèges et le lycée Louise Michel de Bobigny sont mobilisés et demandent la mise en sécurité des personnels et élèves de Semard par la réalisation de travaux et la création d'un 5^{ème} collège à Bobigny pour faire face à l'augmentation de la population.

Pour partager leur colère et leurs demandes, les établissements du 93 déjà mobilisés depuis la rentrée appellent à une mobilisation massive et à la constitution d'AG.

**Constitutions d'AG le matin et mobilisation le 11 janvier 2022
devant la DSDEN 93 (8 rue Claude Bernard à Bobigny) à 13h.**

Liste des signataires présents à l'AG : Paul Eluard (Saint-Denis), Semard (Bobigny), Timbaud (Bobigny), République (Bobigny), Delaune (Bobigny), Blanqui (Saint-Ouen), Sisley (Ile Saint Denis), Brel (Courneuve).